



Rapport final

Projet de soutien à la sécurité et à la stabilisation du Burkina Faso (STABEST)

REF. UE: ICSP/2019/409-511; REF. ENABEL: BFA19008

Burkina Faso



Financé par
l'Union européenne



Rapport final

Projet de soutien à la sécurité et à la stabilisation du Burkina Faso (STABEST)

REF. UE: ICSP/2019/409-511; REF. ENABEL: BFA19008

Burkina Faso

Le présent document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne.
Les opinions qui y sont exprimées ne doivent en aucun cas être considérées
comme reflétant la position officielle de l'UE.



Financé par
l'Union européenne



TABLE DES MATIÈRES

0	ACRONYMES	6
1	FICHE D'INTERVENTION	8
2	AUTO-EVALUATION DE LA PERFORMANCE	9
2.1	PERTINENCE	9
2.2	EFFICACITE	9
2.3	EFFICIENCE	10
2.4	DURABILITE POTENTIELLE	10
2.5	CONCLUSIONS	11
3	APPRECIATION DE LA STRATEGIE D'INTERVENTION	13
3.1	EVOLUTION DU CONTEXTE	13
3.1.1	<i>Contexte général et institutionnel</i>	<i>13</i>
3.1.2	<i>Contexte de gestion</i>	<i>13</i>
3.2	CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DANS LA STRATEGIE D'INTERVENTION	15
4	RESULTATS REALISES	16
4.1	PERFORMANCE DE L'OUTCOME	16
4.1.1	<i>Indicateurs atteints</i>	<i>16</i>
4.1.2	<i>Analyse de l'atteinte de l'outcome</i>	<i>17</i>
4.2	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	18
4.2.1	<i>Indicateurs atteints</i>	<i>18</i>
4.2.2	<i>Analyse de la réalisation de l'output</i>	<i>19</i>
4.3	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2	20
4.3.1	<i>Indicateurs atteints</i>	<i>20</i>
4.3.2	<i>Analyse de la réalisation de l'output</i>	<i>20</i>
4.4	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3	21
4.4.1	<i>Indicateurs atteints</i>	<i>21</i>
4.4.2	<i>Analyse de la réalisation de l'output</i>	<i>21</i>
4.5	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4	22
4.5.1	<i>Indicateurs atteints</i>	<i>22</i>
4.5.2	<i>Analyse de la réalisation de l'output</i>	<i>23</i>

5	SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES.....	24
5.1	AVEC LES AUTRES INTERVENTIONS DU PORTEFEUILLE	24
5.2	AVEC LES PROJETS POUR TIERS	24
5.3	AUTRES SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES	25
6	THEMES PRIORITAIRES	25
6.1	ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	25
6.2	GENRE.....	26
7	DURABILITE	26
8	LEÇONS APPRISES.....	28
8.1	LES SUCCES.....	28
8.2	LES ECHECS.....	28
8.3	QUESTIONS D'APPRENTISSAGE STRATEGIQUE.....	29
8.4	SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS TIRES	31
9	RECOMMANDATIONS	33
10	ANNEXES	35
10.1	CRITERES DE QUALITE.....	35
10.2	CADRE LOGIQUE ET/OU THEORIE DE CHANGEMENT MIS A JOUR	39
10.3	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI	40
10.4	MATRICE DE MONITORING COMPLETE	45
10.5	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	51
10.6	PERSONNEL DE L'INTERVENTION.....	52
10.7	MARCHES PUBLICS MARCHES PUBLICS.....	54
10.8	SUBSIDES	55
10.9	ACCORDS SPECIFIQUES DE COOPERATION	55
10.10	ÉQUIPEMENTS	56

0 Acronymes

ATI	Assistant technique international
CCS	Conseil communal de sécurité
COMOP	Comité opérationnel
COMSTRAT	Comité stratégique
COPOL	Projet d'appui à la composante police de la force conjointe du G5 Sahel
CR-FDS	Coordination régionale – Forces de défense et de sécurité
CROGCT	Conseil régional opérationnel de gestion de crise terroriste
CRS	Compagnie républicaine de sécurité (Police nationale)
CSD-DS	Cadre sectoriel de dialogue – défense et sécurité
DCAF	Centre de Genève pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité (<i>Geneva Centre for Security Sector Governance</i>)
DH	Droits humains
DPP	Direction de la police de proximité
DUE	Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso
EEI	Engin explosif improvisé
Enabel	Agence belge de développement
FDS	Forces de défense et de sécurité
FSI	Forces de sécurité intérieure
FTX	<i>Field Training Exercise</i> (exercice de simulation terrain)
GAR-SI	Projet « Groupe d'action rapide – surveillance et intervention », mis en œuvre par la Coopération espagnole
GIZ	<i>Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</i> (Coopération internationale allemande)
GN	Gendarmerie nationale
IcSP	Instrument contribuant à la stabilité et la paix (UE)
ILS	Initiative locale de sécurité
IM	Intervention Manager (chef de projet)
MATDS	Ministère de l'Administration du territoire, de la décentralisation et de la sécurité
MSECU	Ministère de la Sécurité

M&E	<i>Monitoring and Evaluation</i>
N/A	Non applicable
ND	Non disponible
PARSIB	Projet d'appui au renforcement de la sécurité intérieure du Burkina Faso
PN	Police nationale
PRAG	<i>Practical Guide</i> (Guide pratique des procédures de l'UE)
PROGEF	Programme de gestion intégrée des espaces frontaliers au Burkina Faso
REF	Référence
RENFORCES	Projet « Retour de la confiance et renforcement des capacités sécuritaires au Burkina Faso », mis en œuvre par Expertise France
RH	Ressources humaines
RSS	Réforme du secteur de la sécurité
SND	Service national de développement
TC	Tronc commun (formation en tronc commun)
TS	Tronc spécialisé
TTX	<i>Table Top Exercise</i> (exercice de simulation en salle)
UE	Union européenne
UGP	Unité de gestion du projet
UIPPN	Unité d'intervention polyvalente de la Police nationale
UNMAS	<i>United Nations Mine Action Service</i>
USIGN	Unité spéciale d'intervention de la Gendarmerie nationale

1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Soutien à la Sécurité et à la Stabilisation du Burkina Faso (STABEST)
Code de l'intervention	BFA1900811
Localisation	Burkina Faso
Budget total	4.000.000 € (financement UE – IcSP)
Institution partenaire	Ministère de la sécurité (actuellement MATDS)
Date de début de la Convention spécifique	01/11/2019
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	01/11/2019
Date prévue de fin de l'intervention	31/08/2021
Date de fin de la Convention spécifique	30/04/2022
Groupes cibles	Police nationale (CRS Fada-Ngourma), Gendarmerie nationale (34 ^{ème} escadron de gendarmerie mobile de Fada-Ngourma), Gouvernorat de la région de l'Est, populations de la région de l'Est
Impact¹	Contribuer au processus de stabilisation du pays, notamment dans les régions Est et Centre-Est, en appuyant le secteur de la sécurité et l'optimisation des forces de sécurité intérieure.
Outcome	Renforcer les capacités des unités (mobiles et territoriales) de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale, et renforcer la confiance entre ces unités et la population dans la région Est.
Outputs	Résultat 1 : Les capacités des unités mobiles de la GN et de la PN sont renforcées en vue d'un redéploiement à l'Est du pays
	Résultat 2 : Les unités mobiles disposent d'un équipement adapté pour accomplir leur mission
	Résultat 3 : La coordination entre les acteurs locaux (FSI, FDS, autorités administratives, ...) est renforcée
	Résultat 4 : La confiance entre FSI et population est renforcée
Budget total de l'intervention	4.000.000 € (financement UE – IcSP)

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté.

2 Auto-évaluation de la performance

2.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Le projet STABEST a répondu sans équivoque à la stratégie promue par le Ministère de la sécurité en matière de lutte contre le terrorisme. En renforçant les unités mobiles tant du point de vue des capacités individuelles qu'en termes de mobilité, les autorités entendent créer des zones de rayonnement plus importantes et ainsi favoriser la reprise sereine des services policiers de première ligne, ainsi que favoriser le retour des services de base. En agissant également sur le lien de confiance entre les FSI et la population, les autorités tentent d'agir sur les causes profondes du terrorisme et favorisent la gestion des conflits. Cette stratégie était pleinement soutenue par la DUE au lancement du projet. La position n'a pas évolué à ce jour.

La logique d'intervention est restée tout à fait adéquate. La nécessité de coupler des activités de renforcement des capacités des forces de police avec des activités de rétablissement de la confiance, constitue une constante observée sur plusieurs autres interventions également (GAR-SI, RENFORCES, ...) et, à ce titre, matérialise une logique largement partagée par les différents intervenants au Burkina Faso.

2.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	A

Il convient de démarrer le propos en précisant que le projet STABEST a fait l'objet d'une prolongation (*No Cost Extension*) qui a étendu sa durée de mise en œuvre à 22 mois au lieu de 18, essentiellement en raison de la crise sanitaire (Covid-19). La pandémie s'est imposée à tous et a eu des répercussions à tous les niveaux. La période de clôture a pour sa part été étendue de deux mois à la suite des événements politiques sanctionnés par un coup d'Etat au Burkina Faso en janvier 2022, ayant entravé le plan de l'évaluation finale. Le coup d'Etat a eu des conséquences sur tout le monde, les frontières ayant été fermées quelques temps et l'accessibilité des autorités publiques devenant difficile ou impossibles pendant quelques semaines. Partant, une prolongation de 4 mois pour la mise en œuvre et de 2 mois pour la clôture constitue un moindre mal et peut selon nous être interprétée comme une modification relativement modeste compte tenu du contexte. Cela souligne au contraire la capacité du projet et d'Enabel à s'adapter à l'environnement et à se montrer agile lorsque c'est nécessaire, tout en maintenant les ambitions annoncées. Plusieurs autres événements participent d'ailleurs à démontrer l'agilité dont a su faire preuve le projet, parmi

lesquelles, par exemple, la révision de la stratégie de formation en début de mise en œuvre ou encore le recours à un centre de formation non prévu initialement.

Les activités du résultat 3 (renforcement de la coordination opérationnelle dans la région de l'Est), pour la plupart planifiées en 2021, ont pu être réalisées moyennant des aménagements mineurs ne remettant pas en cause la logique d'intervention et les objectifs poursuivis.

2.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

Après avoir rencontré des difficultés récurrentes relatives à la constitution de l'équipe du projet, Enabel a su s'adapter en 2021 en optant pour le recrutement de 2 experts nationaux (un expert formation et un expert RSS) et d'un consultant international sous la forme d'une expertise perlée.

Les défis RH notamment la difficulté d'attirer et/ou de retenir les experts internationaux en pleine pandémie de COVID19 ont retardé dans une moindre mesure mais pas entaché la mise en œuvre du programme des activités (marchés, formation, mission, etc.) alors même qu'à partir de février 2021 l'équipe a également mis en œuvre le projet STABEST +. Le recrutement d'experts nationaux constitue, au contraire, une valeur ajoutée indéniable à la mise en œuvre du projet. Le format a été reconduit pour le projet STABEST +.

La plupart des inputs (finances, RH, biens & équipements) ont été mobilisés dans des délais raisonnables et n'ont pas nécessité d'ajustements budgétaires considérables. La plupart des activités ont été réalisées dans les délais, considération faite d'une prorogation relativement raisonnable de la durée du projet dans un contexte particulier. Même si certaines activités ont été retardées, cela n'a pas eu d'incidence sur la fourniture des outputs (amélioration des compétences des éléments des unités mobiles, livraison effective des équipements dans les unités déployées dans la région, coordination entre les acteurs locaux (FSI, FDS, autorités administratives, ...) renforcée).

2.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

Selon la grille d'évaluation, la durabilité du projet s'apprécie selon plusieurs critères.

En termes d'appropriation par les partenaires et de soutien politique, tant l'ancrage du projet au niveau du cabinet du Ministre de la sécurité que le fonctionnement efficace et régulier des comités opérationnels (COMOP), et la participation enthousiaste des bénéficiaires directs en provenance

de la région de l'Est, permettent de se montrer optimiste quant à la durabilité de ce qui est entrepris. Le fait de se reposer sur des unités GN et PN constituées offre également un gage de durabilité.

L'aspect de durabilité économique et financière doit par contre être nuancé. S'il est vrai que des engagements sont facilement obtenus de la part des autorités quant à l'intégration, dans les programmations budgétaires futures, des investissements consentis par le projet, on est en droit de s'interroger sur le respect concret de ces engagements. De plus, la question des équipements est ici cruciale. Si leur nécessité et leur utilité ne font certes aucun doute, pour autant, le caractère spécialisé de certains d'entre eux (détecteurs EEI, drones, véhicules blindés, etc.) pose la question des capacités réelles de maintenance et de leur entretien dans la durée, au-delà des déclarations d'intention et des disponibilités budgétaires. Or, à ce jour, ni la durée du projet, ni le mode de mise en œuvre (gestion directe) n'offrent de réels leviers pour agir sur ces deux aspects. Certaines mesures ont toutefois été prises pour atténuer les risques (contrats d'entretien, formation à l'usage, formation logistique, achat de lots de pièces de rechange).

Enfin, en termes de capacité institutionnelle et de gestion, le projet n'a pas prévu de renforcement des capacités institutionnelles au niveau central. Il est nécessaire de rappeler que le mode de gestion directe qui caractérise le projet, de surcroît sur une durée courte, ne permet pas d'asseoir fondamentalement les bases incontestables de la durabilité. Toutefois, le mode de gestion participatif du projet faisant intervenir l'autorité bénéficiaire dans toutes les phases du projet non seulement de façon formaliste mais dans la prise directe des décisions lors de la formulation des besoins et le suivi des résultats du projet, à travers le COMSTRAT pour valider le plan de travail et l'évaluation et davantage à travers le COMOP pour le suivi et la validation des décisions importantes sur les marchés et le contenu des activités ont permis tant soit peu à l'institution porteuse du projet de se mettre au courant de la gestion et de s'appropriier les progrès. Cela reste relatif, le projet ne pouvant prétendre avoir atteint de changement structurel permettant sans nul doute l'appropriation et le transfert des capacités de gestion.

Il reste à reconnaître que même si la prise de décision est certes toujours conjointe et l'appropriation très satisfaisante, le projet travaille en parfaite autonomie, avec ses propres process, et ne peut donc en aucun cas prétendre agir à lui seul sur les capacités institutionnelles ou de gestion des structures partenaires.

En sus, le processus de transformation du secteur de la sécurité reste en soi complexe et demande un investissement conséquent. Tirant les leçons de ces limites, nous avons mis en place des actions visant à renforcer le processus de transformation du secteur dans la phase 2 du projet, ce qui ensemble avec les autres approches notées ci-haut permettra certainement de concourir de manière substantielle à l'émergence progressive des structures performantes au sein de la sécurité avec des capacités permettant de porter de façon durable les changements induits du projet STABEST.

2.5 Conclusions

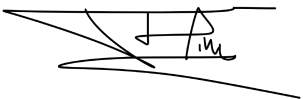
Le STABEST est un projet qui crée beaucoup d'attentes, tant du côté des bénéficiaires directs que du côté du bailleur et du Ministère de la sécurité. La stratégie mise en place à travers un tel projet, alliant renforcement des capacités d'unités de police ou de gendarmerie et activités de rétablissement de la confiance entre les FSI et les populations, incarne parfaitement la vision

adoptée par les autorités en charge de la sécurité intérieure pour la stabilisation de la zone. Elle contribue à l'amélioration du maillage territorial tout en agissant sur les causes profondes de la crise et ainsi favoriser le retour des services de base de l'Etat.

L'engagement des bénéficiaires est total et se traduit par la mise à disposition sans difficulté des unités, de même que des formateurs. La collaboration avec les autorités de la région de l'Est a été globalement bonne. Elle aurait pu bénéficier davantage des visites de terrain mais malheureusement les conditions sécuritaires et la pandémie COVID 19 ont fortement restreint les mouvements du personnel.

Malgré la crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19, moyennant une prolongation relativement limitée compte tenu des circonstances, le projet aura été capable de s'adapter et offrir un chronogramme consistant et réaliste, sans avoir à modifier sa théorie du changement.

Les résultats ont été globalement atteints et devraient être consolidés grâce à une deuxième phase en cours.

Intervention Manager Enabel BULAKALI NKURU Alfred
P/O Yoann Thinès - Portfolio Manager 



3 Appréciation de la stratégie d'intervention

3.1 Evolution du contexte

3.1.1 Contexte général et institutionnel

Nous relevons trois éléments majeurs d'ordre contextuel qui ont eu un impact sur la mise en œuvre du projet au niveau de l'objectif spécifique et méritent d'être relevés.

Le premier concerne la **pandémie de la Covid-19** qui a impacté le déroulement du projet que ce soit sur le déroulé du programme de formation, sur l'organisation de certaines missions et sur le recrutement de certains postes d'experts internationaux, ou encore sur la disponibilité des équipements et leur livraison.

Le deuxième concerne la **situation sécuritaire**. Sans entrer dans le détail de l'analyse de la menace terroriste, 2021 s'inscrit dans la continuité des deux années précédentes. La situation sécuritaire a continué à se dégrader progressivement dans les régions déjà sous pression, parmi lesquelles celle de l'Est. La situation du respect des droits humains a continué à inquiéter les observateurs et les tensions communautaires se sont désormais couplées durablement à la question du terrorisme. De surcroît, la menace s'est sensiblement rapprochée de la ville de Fada-Ngourma (chef-lieu de la région de l'Est). Les mouvements de l'équipe du projet y sont par conséquent devenus impossibles, requérant d'adapter les activités liées au renforcement de la coordination opérationnelle des services de sécurité intérieure, en appui au gouvernorat de la région (cf. résultat 3).

Enfin, le troisième concerne l'évolution du **processus de réforme du secteur de la sécurité**. Bien que la Politique de sécurité nationale (PSN), transmise fin 2019 au chef de l'Etat, ait finalement été adoptée officiellement en octobre 2021, elle n'est toujours pas « disponible ».

3.1.2 Contexte de gestion

3.1.2.1 Modalités de partenariat

Le projet STABEST est un projet financé intégralement par l'Instrument contribuant à la stabilité et la paix (IcSP) de l'Union européenne. A ce titre, il constitue un projet d'urgence et de crise. Il se matérialise à travers la signature d'une convention de contribution (ref. IcSP/2019/409-511) entre l'UE et Enabel, suivie d'une convention de contribution conclue entre l'UE et le Burkina Faso.

La mise en œuvre du projet est exécutée en partenariat avec la Police intégrée belge, à travers un accord général et un accord spécifique de coopération. Ce partenariat se traduit en principe par la présence d'un policier belge au sein de l'unité de gestion du projet, recruté sous contrat de travail Enabel, ainsi que par la possibilité de recourir ponctuellement à l'expertise de la Police belge pour l'organisation de certaines activités.

Le partenariat conclu avec la Police belge revêt une importance particulière dans le choix de l'UE d'opérer via Enabel. En s'associant avec l'Agence belge de développement, la Police belge apporte ainsi sa caution en matière d'expertise dans un contexte d'Etat de droit qui, combinée au cœur de métier d'Enabel, garantit non seulement la qualité du contenu technique des inputs du

projet, mais également la définition d'objectifs pertinents et la défense des valeurs fondamentales dans un secteur facilement objet de dérives.

Dans le cas d'espèce, la police fédérale belge n'a pas déployé de policier au sein du projet mais a mis à disposition des experts à des moments clés (formations, exercices de coordination).

Le projet contractualise ses autres partenaires de mise en oeuvre essentiellement en appliquant les règles du PRAG de l'UE, selon des modalités flexibles et simplifiées (cf. Procédure négociée ou sur base d'une seule offre), sous couvert d'urgence et de crise. La contractualisation passe à travers les procédures de marchés publics. Aucun accord de subside n'est mis en oeuvre.

Les principaux marchés ont été conclus au premier semestre 2020 et concernent la fourniture d'équipements. Ils s'adressent à un nombre limité de fournisseurs (Sofexi, Intertech, Diacfa...), sélectionnés après mise en concurrence restreinte et sur base de l'expérience des projets précédents mis en oeuvre par Enabel au Burkina Faso pour le compte de l'UE/IcSP (cf. PARSIB). A côté de ceux-là, un contrat important a été conclu en gré à gré avec la société Promédiation et le Cadre de Concertation Civilo-militaire (CCCM) pour la mise en oeuvre des activités liées au rétablissement de la confiance. Ces partenariats sont cruciaux car ils matérialisent les efforts entrepris par le projet pour lutter contre les causes profondes du délitement du lien de confiance et de l'apparition du terrorisme, et permet d'aller au-delà d'un projet de type *"train and equip"*.

3.1.2.2 Modalités opérationnelles

Le STABEST est un projet exécuté "en régie" (ou "gestion directe"). La responsabilité de sa mise en oeuvre relève donc entièrement d'Enabel. Pour autant, certains mécanismes ont été mis en place pour s'assurer de la bonne collaboration des autorités burkinabè ainsi que pour garantir l'appropriation du projet. Ces mécanismes ont été largement éprouvés et donnent pleine satisfaction aux parties prenantes du projet.

Les principales décisions d'ordre opérationnel sont ainsi soumises régulièrement à un "comité opérationnel" (COMOP) dont la constitution dépend des sujets abordés. Tous les COMOP sont initiés par le projet et présidés par le cabinet du Ministre de la sécurité. 2021 (janvier à août) a vu la tenue de deux séances, permettant ainsi un suivi rapproché de l'avancement du projet par les autorités et les bénéficiaires.

Au niveau stratégique, le projet est piloté par un "comité stratégique" (COMSTRAT) sous la présidence du Ministre de la sécurité, avec la présence de l'UE et des autorités hiérarchiques des principaux bénéficiaires. 2021 a fait l'objet d'un COMSTRAT.

Il convient également d'ajouter que le projet s'inscrit pleinement dans le mécanisme national de suivi/évaluation des projets programmes de développement, à travers une participation aux réunions de suivi et un rapportage régulier.

Du point de vue des difficultés, le principal défi opérationnel résidait dans le recrutement et la rétention des ressources humaines internationales. En 2021, Enabel a su, comme précédemment indiqué, résoudre ce défi par le recrutement d'experts nationaux et le recours à un consultant international. Les restrictions de déplacement dues à l'insécurité dans la région de l'Est et compliquées par la pandémie COVID-19 ont constitué aussi une difficulté opérationnelle avec l'impossibilité d'effectuer des visites sur terrain pour organiser localement ou suivre in visu les activités mises en oeuvre par les partenaires.

3.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention

Les modifications significatives apportées au projet sont de trois ordres :

La première concerne la durée de la période de mise en œuvre du projet. Suite à l'apparition de la pandémie à la fin du premier trimestre, le planning des activités a dû être revu, principalement au niveau du planning de formation. Cela a débouché sur une demande d'extension de 4 mois supplémentaires, sans frais additionnels (*no cost extension*), acceptée par le l'Union européenne. La période de mise en œuvre s'est donc achevée le 31/08/2021 au lieu du 30/04/2021 (22 mois d'exécution au lieu de 18). Par ailleurs, à la suite des difficultés dues aux événements politiques marqués par un coup d'Etat en janvier 2022, la période de clôture courant initialement jusqu'au 28/02/2022 a été étendue de deux mois, soit jusqu'au 30/04/2022.

La seconde modification notable concerne la décision actée en début de projet, lors de la validation du plan d'action, de diminuer le nombre d'unités appuyées tout en renforçant la formation et l'équipement. Le renforcement de la formation des unités décidé en début de projet a fait passer d'un à deux mois le programme de formation complet de chaque élément. Le premier mois est consacré au tronc commun GN/PN alors que le second est spécialisé et spécifique à chaque corps. Le premier mois met l'accent sur le rappel des fondamentaux, la mise en pratique concrète (exercices) et le renforcement de compétences plus comportementales ou liées à la maîtrise du contexte spécifique de la région de l'Est et des causes profondes du terrorisme. Le second, pour sa part, met l'accent davantage sur l'acquisition de techniques d'intervention policière plus aguerries tout en maintenant le renforcement des compétences comportementales et contextuelles des éléments.

La troisième modification concerne le recrutement de l'expertise du projet. Face aux difficultés rencontrées pour recruter ou remplacer l'expertise internationale, l'option a été prise de recourir soit à des recrutements d'experts nationaux et à de la consultance internationale spécialisée contractualisée directement par le projet.

4 Résultats réalisés²

4.1 Performance de l'outcome



4.1.1 Indicateurs atteints

Outcome : Renforcer les capacités des unités (mobiles et territoriales) de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale, et renforcer la confiance entre ces unités et la population dans la région Est				
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
Taux de couverture des services de sécurité	64%	Non défini	Le taux de maillage du territoire en services de sécurité opérationnelle est passé de 56,8% en 2015 à 69,2% en 2020 ³	
Déploiement effectif des unités mobiles	2	2	2	CRS Fada 34 ^{ème} EGM Fada
Nombre de FSI pour 100.000 habitants	-	Non défini	Ratio de personnel de sécurité d'1/7584 Soit 132/100000 (au lieu de 250 requis suivant la norme de 1/400)	
Sentiment de sécurité des populations de la région de l'Est	Sentiment de sécurité 5.83/10 (2017)	Non défini	Non communiqué	Absence de sources disponibles permettant de calculer la progression.
Taux de confiance entre population de l'Est et FSI	76% (taux de satisfaction, données)	Non défini	Non communiqué	Absence de sources disponibles permettant

² « Résultats » réfère aux résultats de développement. L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté ; les outcomes intermédiaires se réfèrent aux changements générés suite à l'atteinte des outputs et permettant l'avancée vers l'outcome de l'intervention, à un plus haut niveau.

³ Référentiel national de développement, Juillet 2021, Page 7

⁴ Afrobaromètre cité par DCAF : <https://issat.dcaf.ch/fr/Apprendre/La-bibliotheque-des-ressources/Fiche-des-profils-des-pays/Burkina-Faso-Note-d-information-RSS>

	nationales 2017)			de calculer la progression.
--	---------------------	--	--	--------------------------------

4.1.2 Analyse de l'atteinte de l'outcome

Le manque d'information objective quant à la mesure de la plupart des indicateurs, conjugué à l'absence de valeurs cibles intermédiaire ou finale et au caractère discutable de certains indicateurs par rapport à l'énoncé de l'objectif spécifique, rendent l'analyse des progrès difficile.

Quoi qu'il en soit, cette rubrique peut d'ores et déjà servir pour éclairer le lecteur sur nos intentions futures ainsi que sur les écueils que nous identifions dans la formulation des indicateurs et dans le cheminement de la théorie du changement.

Les valeurs de base concernent le niveau national et la difficulté de l'analyse réside successivement (i) dans la nécessité d'obtenir de nouvelles données et (ii) dans le fait qu'elles puissent être comparées aux valeurs de base (données nationales vs. données régionales/locales).

En ce qui concerne le renforcement du taux de couverture des FSI (maillage territorial) et le nombre de FSI par 100.000 habitants, les rapports périodiques établis par les autorités devraient en principe permettre au projet de bénéficier d'informations adéquates pour mesurer la progression en temps utiles. Cela n'étant pas le cas malheureusement, nous avons eu recours aux valeurs renseignées par le référentiel national de développement. Pour autant, la théorie du changement mérite selon nous dans ce cas-ici d'être questionnée. En quoi les résultats relatifs au renforcement des capacités d'unités mobiles déjà constituées permettent-ils d'influer sur l'augmentation du nombre de FSI en première ligne ?

Il va sans dire que l'objectif ultime n'était pas nécessairement l'augmentation, mais plutôt au moins le maintien. La présence des unités mobiles en appui des services de première ligne devait permettre d'éviter la fermeture de poste de police et de la gendarmerie. Compris dans ce sens, le résultat a été globalement atteint, considération faite des unités appuyées. Les données de suivi confirment la présence effective des éléments formés au sein de leurs postes dans la même région dans l'ordre de 70 à 88%. En plus de permettre le maintien des postes de police et de la gendarmerie maintenant, le projet a contribué au renforcement du maillage territorial à travers le rayonnement tactique des unités mobiles appuyées par le projet et leur contribution à l'amélioration de la couverture des FSI dans la région. Les témoignages recueillis auprès des unités bénéficiaires confirment ce rayonnement tactique.

L'indicateur relatif au déploiement des unités nous semble pour sa part caduque dans sa formulation actuelle. Dès lors que le projet opère sur des unités déjà constituées, en nombre fini et au déploiement déjà effectif au démarrage du projet, aucune augmentation, et donc progression, ne doit être attendue au terme du projet. Par conséquent, si cet indicateur peut être maintenu, il conviendra de l'analyser non plus sous l'angle du nombre d'unités, mais sous celui de leur activité concrète sur le terrain (effectivité). Les données de suivi et le témoignages recueillis auprès de 2 unités montrent effectivement une intense activité grâce au renforcement des capacités reçu. En l'occurrence sur une période de deux mois, considéré à titre d'exemple, il a été relevé 636 missions de sécurisation des populations à l'aide des matériels roulants mis à disposition dans un contexte marqué l'activisme des groupes armés, les attaques djihadistes et le terrorisme.

Le contexte politico-sécuritaire au moment de la rédaction du présent rapport ne permet pas de collecter les éventuelles données disponibles auprès du partenaire institutionnel. Toutefois des travaux portant sur le maillage territorial sont en cours sous l'égide du MATDS/DGESS.

4.2 Performance de l'output 1



4.2.1 Indicateurs atteints

Output 1 : les capacités des unités mobiles de la GN et de la PN sont renforcées en vue d'un redéploiement à l'Est du pays				
Indicateurs	Valeur de base	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
Amélioration des compétences des éléments des unités mobiles	N/A	Progression moyenne des capacités de 20% entre les pré et post tests	TC 1 : N/A TC 2 : 28% TC 3 : 34,69 % TC 4 : 30,95 % TC 5 : 27,96 % Pour les tronc spécialisés, un rapportage différent a été retenu. Il démontre cependant une amélioration des compétences.	
Nombre d'acteurs / actrices du secteur de la sécurité formé en matière de prévention de conflit, droits humains, genre et sensibilité au conflit (Indicateur IcSP)	0	20 formateurs formés au « tronc commun » 140 gendarmes formés au « tronc commun » et au « tronc spécialisé » 140 policiers formés au « tronc commun » et au « tronc spécialisé »	20 formateurs formés au « tronc commun » 140 gendarmes formés au « tronc commun » et au « tronc spécialisé » 140 policiers formés au « tronc commun » et au « tronc spécialisé »	

4.2.2 Analyse de la réalisation de l'output

Il convient de commencer l'analyse de ce résultat en rappelant que plusieurs modifications ont été actées en début de projet le concernant, portant sur le nombre d'unités à former ainsi que la nature de la formation.

Initialement, le projet prévoyait la mise en œuvre d'un programme de formation unique au profit de 600 hommes issus des unités mobiles de la région de l'Est (soit 4 à 6 unités), accompagné d'un équipement partiel de ces unités (cf. résultat 2). Or après intervention du Ministre de la sécurité au démarrage du projet, dans le cadre de l'élaboration du plan d'action, une nouvelle approche a été suggérée, qui devait permettre de se rapprocher davantage de la stratégie souhaitée par les autorités. Il s'agissait désormais de former moins d'éléments (280 répartis au sein de 2 unités), mais plus longuement, et de les équiper totalement. Après analyse de la demande et du budget, avec l'aval de l'UE, cette nouvelle orientation a été actée lors du COMSTRAT de février 2020 (validation du plan d'action) et le projet s'est finalement focalisé sur deux unités pré-identifiées, en proposant (i) une phase de formation des formateurs préalables, (ii) un programme de formation plus ambitieux, constitué d'un premier mois commun aux deux corps de la GN et PN (tronc commun), suivi (iii) d'un second mois supplémentaire spécifique à chaque corps (tronsc spécialisés), dispensé avec l'appui des unités spécialisées de la gendarmerie (USIGN) et de la police (UIPPN).

L'atteinte de ce résultat passe donc par la formation de ces deux unités mobiles pré-identifiées, à savoir le 34^{ème} Escadron de Gendarmerie Mobile (EGM) de la Gendarmerie nationale et la Compagnie Républicaine de Sécurité (CRS) de la Police nationale, tous deux basés à Fada-Ngourma.

Au terme du projet, la cible a été atteinte et l'intégralité du programme, incluant les tronsc spécialisés, mis en œuvre. A l'issue du programme complet, chacun des 280 éléments formés a bénéficié de deux mois de formation, combinant un rappel des fondamentaux, un renforcement des capacités en gestion « concertée » des conflits et un aguerrissement en matière de lutte contre le terrorisme dans le contexte de la région de l'Est.

L'atteinte de ce résultat est passé également par de petits aménagements à effectuer sur les camps qui ont accueilli les différentes formations. A cet égard, il convient de préciser qu'au titre des réorientations actées en début du projet, le recours au Centre de production et de formation de Loumbila, relevant du Service national de développement (SND), en lieu et place des camps de Laongo (GN) et de Badnogo (PN) initialement prévus, constitue un élément important. Le camp de Laongo s'est en effet montré indisponible en début de programme et celui de Badnogo insuffisamment équipé. Le camp du SND a ainsi constitué une alternative bienvenue, mais qui a nécessité un réaménagement des appuis en termes de réhabilitation et aménagements, lors du plan d'action. L'état de départ du camp de Loumbila a permis d'y limiter les investissements, quoi que certains aménagements n'aient pas pu être évités. Le camp de Laongo a finalement pu être utilisé pour le tronc spécialisé GN. Le camp de Badnogo a été remplacé par le SND à Loumbila pour le tronc spécialisé PN.

Ajoutons encore que la décision de prévoir 2 mois de formation afin de travailler également sur le rappel des fondamentaux, peut être saluée, de même que celle d'effectuer une phase de formation des formateurs préalable (non prévue lors de la formulation). La formation de base des éléments souffre en effet indéniablement d'un manque de mise en pratique, ce qui ne les aurait pas rendus prêts à bénéficier immédiatement d'une formation spécialisée. Le manque de formateurs qualifiés

au sein de la PN et de la GN, vu les besoins auxquels font face les FSI, justifie pour sa part l'organisation de la formation des formateurs, particulièrement appréciée et sur laquelle il convient de souligner l'engagement de la Police belge malgré la crise sanitaire.

Et notons pour conclure cette rubrique que le caractère mixte de la formation « tronc commun » (PN et GN ensemble) est largement saluée par les bénéficiaires et formateurs, qui y voient un avantage considérable pour leurs futures actions sur le terrain. Ce renforcement de l'interopérabilité permet ainsi de perpétuer une des forces identifiées dans les projets précédemment mis en œuvre par Enabel au Burkina Faso (cf. PARSIB).

4.3 Performance de l'output 2



4.3.1 Indicateurs atteints

Output 2 : Les unités mobiles disposent d'un équipement adapté pour accomplir leur mission				
Indicateurs	Valeur de base	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
Livraison effective des équipements dans les unités déployées dans la région	Unités faiblement équipées. Équipements non identifiés intégralement et commandés	Unités équipées Équipements identifiés 6/6 marchés passés et commandés 100% du matériel livré et remis aux bénéficiaires finaux	99,5% du matériel livré et remis aux bénéficiaires finaux	Un item pyrotechnique n'a pas été livré car non disponible sur le marché.
Niveau d'utilisation et d'adéquation des équipements fournis aux FSI	Unités faiblement équipées	Unités équipées	Unités équipées	

4.3.2 Analyse de la réalisation de l'output

L'atteinte de ce résultat repose intégralement sur l'acquisition des équipements nécessaires aux unités pour accroître l'efficacité de leurs missions, et donc sur la passation et la bonne exécution des marchés publics.

Après avoir effectué un travail d'identification des équipements lors de l'élaboration du plan d'action, reposant sur un travail préalable bien documenté qui avait été effectué lors de la phase de formulation, l'acquisition des équipements a été organisée à travers 6 marchés publics. Cinq d'entre eux n'ont souffert aucune difficulté et les équipements sont bien arrivés (matériel de protection et d'intervention, motos, camions d'allègement, pick-up, ambulances, matériel radio,

matériel de vision, détecteurs IED, véhicules blindés). Un seul marché a souffert d'un léger retard ; celui qui concerne les drones tactiques (problème de transit par l'Ethiopie en raison de la guerre dans le Tigré). Un seul item (matériel pyrotechnique) n'a pas pu être livré en raison de difficultés de disponibilité et de transport.

Les retours des bénéficiaires sont très positifs concernant les équipements fournis. Le projet STABEST + travaille à la mise en place d'un outil de suivi.

La conclusion dans les temps des différents marchés combinés au retard des formations (voir résultat 1) en raison de la situation sanitaire a eu pour effet secondaire positif la mise à disposition de certains équipements pour les formations, ce qui n'était pas prévu initialement et représente une valeur ajoutée appréciable.

4.4 Performance de l'output 3



4.4.1 Indicateurs atteints

Output 3 : La coordination entre les acteurs locaux (FSI, FDS, autorités administratives, ...) est renforcée				
Indicateurs	Valeur de base	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
Création et fonctionnement du CROGCT (un mécanisme de coordination et son fonctionnement)	Aucun mécanisme existant officiellement	1 mécanisme institué	1 mécanisme institué (le CR-FDS région Est)	
Réalisation d'exercices conjoints	0 exercice réalisé	2	2 ((TTX, CPX))	

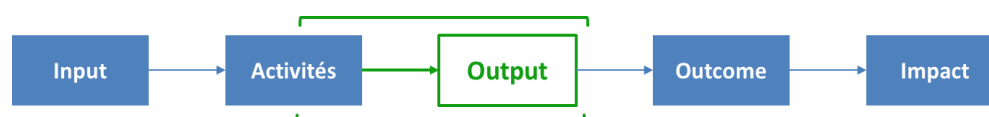
4.4.2 Analyse de la réalisation de l'output

L'atteinte de ce résultat a été doublement impactée, d'une part par la situation sécuritaire qui s'est encore dégradée dans la région de l'Est et qui a rendu impossible les déplacements de l'UGP ; et d'autre part, par la crise sanitaire qui touche la Belgique et par l'indisponibilité qui en a découlé des policiers belges pour effectuer les missions d'appui indispensables (formation GOLD et exercices conjoints).

Malgré quelques retards, la police fédérale belge a cependant soutenu à travers 2 déploiements l'organisation d'une formation GOLD et d'un exercice TTX (mai 2021) puis l'organisation d'un exercice CPX en août 2021. L'exercice FTX n'a pas pu être organisé. La mise à disposition des mêmes experts dans le cadre de ces missions successives en a renforcé l'efficacité et doit être notée.

La situation sécuritaire n'a malheureusement pas permis l'exécution des exercices à Fada N'Gourma. Ceux-ci ont été délocalisés à Tenkodogo.

4.5 Performance de l'output 4



4.5.1 Indicateurs atteints

Output 4 : La confiance entre FSI et population est renforcée				
Indicateurs	Valeur de base	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
Mise en œuvre effective des activités du projet	Non définie	Taux d'exécution de 80% des activités planifiées Satisfaction des bénéficiaires Les unités bénéficiaires du projet ne sont pas accusées de violations des droits de l'homme	Taux d'exécution globale des activités en fin de projet= 98% au moins (seul le suivi sur site n'a pas été possible). 280 personnes formées au sein des unités sur la médiation et la résolution concertée des conflits, ainsi que sur le respect des DH. Mise en place des 3 CC avec 180 membres, formation du haut commandement dans la région de l'Est sur les DH, la communication et la médiation DPP : mise en œuvre de la stratégie de sensibilisation : formation des 150 FIS-civils sur DH, collaboration civilo-FSI, genre localement et sensibilisation	

			de 3000 personnes sur la confiance avec FSI à travers 3 activités communautaires et 12 émissions radio (CCCM)	
--	--	--	---	--

4.5.2 Analyse de la réalisation de l'output

L'atteinte du résultat 4 passe par 3 axes d'activités, à savoir (i) le renforcement des capacités des unités mobiles en matière de médiation et de gestion concertée des conflits, ainsi qu'en matière de droits humains et d'extrémisme violent, (ii) l'organisation de cadre de concertation entre les populations et les FSI de la région de l'Est dans les zones pré-identifiées, suivie de l'identification d'action de développement concrètes réunissant FSI et population et leur mise en œuvre, et (iii) le déploiement de la stratégie de sensibilisation de la DPP sur l'importance de la police de proximité, dans la région de l'Est.

Le premier axe est complété : toutes les unités (140 gendarmes et 140 policiers) ont été formés. Hautement appréciée par les bénéficiaires, cet axe est primordial.

Le deuxième axe réalisé grâce au partenariat avec les ONGs Promédiation et le CCCM (Cadre de concertation civilo-militaire) a permis la mise en œuvre de diverses activités visant le rapprochement FSI-populations (y compris les déplacés internes) dans les zones identifiées de Fada-Ngourma (inclus Kouaré et Natiaboani) ; Tanwalbougou et Gayéri/Foutouri. Dans un premier temps, Promédiation a mis en place 3 cadres de concertation (CC) rassemblant 180 membres (en moyenne 60 membres par cadre) venant des FSI et de différentes couches sociales de la population. A l'issue de leur formation par la résolution des conflits et l'importance de la collaboration FSI-population, les CC ont identifié des actions communautaires devant favoriser le rapprochement FSI-populations et la confiance de ces dernières envers les FSI/FDS.

CCCM s'est approprié ces plans communautaires pour établir avec les communautés les actions prioritaires dont ils ont facilité la mise en œuvre sur terrain. Ces actions ont inclus :

- La production et la diffusion de 12 émissions radio en format jeu public pour favoriser la participation de la population dans les langues locales (français, mooré, fulfuldé et gourmantchéma),
- Des formations sur les droits humains et le genre au profit des forces de sécurité intérieure, des représentants d'OSC et des leaders communautaires (150 personnes venant des 3 sites ont été formées).
- Des activités de développement communautaires menées conjointement avec les CC et les FSI avec large participation des populations dans les 3 sites. Environ 3000 personnes ont été mobilisées par ces activités en raison d'une moyenne de 1000 personnes par site. Il s'est agi notamment des activités de reboisement communautaire, des activités sportives (cross et aérobic) et de don de sang ; dans une approche collaborative, conviviale et inclusive.

Le troisième axe a connu une mise en œuvre moins évidente qui n'a cependant pas remis en cause l'atteinte des objectifs. L'alignement de l'appui à la DPP avec les zones sélectionnées pour les cadres de concertation (voir supra) a garanti la cohérence et maximiser les ressources du projet. Ainsi, une série d'atelier-formation a été soutenue, en collaboration avec la DPP : 1) une sensibilisation des autorités administratives, des leaders communautaires et des responsables des services locaux de sécurité des communes de Foutouri, Gayéri et Fada N'Gourma sur le fonctionnement du conseil communal de sécurité (CCS) ; 2) un atelier de formation des formateurs à l'élaboration et à la gestion des plans communaux de coproduction de la sécurité dans les communes de la région de l'est et enfin 3) des ateliers d'élaboration du plan communal de coproduction de la sécurité respectivement dans la commune de Foutouri, de Gayéri et de Fada.

On notera que la mise en œuvre des conseils communaux de sécurité (CCS), promus par le DPP comme solution pour concrétiser la coproduction de la sécurité dans les zones difficiles, où la présence effective des FSI n'est pas garantie nécessite un soutien qui doit s'inscrire dans la durée avec des moyens suffisants. Une sensibilisation des acteurs locaux quant à l'importance de ces CCS sans toutefois leur garantir de moyens pour l'opérationnalisation qui doit suivre manque de sens.

5 Synergies et complémentarités

5.1 Avec les autres interventions du portefeuille

Le projet STABEST est un projet pour mandant tiers (UE) et n'entre pas dans le cadre du portefeuille bilatéral belge. Toutefois, le portefeuille dispose au Burkina Faso d'un volet d'appui à la police de proximité, avec lequel des synergies ont eu lieu.

Celles-ci ont principalement porté sur l'harmonisation des approches et des modalités de mise en œuvre vis-à-vis de la Direction de la police de proximité (DPP) du Ministère de la sécurité, partenaire institutionnel de mise en œuvre des deux projets. En adoptant un langage commun, les deux interventions d'Enabel ont ainsi maximisé la cohérence des actions mises en œuvre via un même partenaire et permis à l'organisation de capitaliser davantage sur une thématique (police de proximité) et un partenaire très en vogue au niveau des différents PTF. Il convient toutefois de préciser que l'enjeu est ici beaucoup plus important pour le volet "police de proximité", dont c'est le cœur du projet, que pour le STABEST.

La question de la synergie s'est également exprimée à travers la question des recrutements. Plusieurs recrutements d'expertise nationale simultanés sur ces deux projets ont permis d'adopter une approche de complémentarité en termes de profils, afin justement de favoriser les synergies futures et les appuis mutuels.

5.2 Avec les projets pour tiers

Enabel met en œuvre un second projet pour le compte de l'UE dans le secteur de la sécurité, à savoir le projet d'appui à la composante police de la force conjointe du G5 Sahel (COPOL). Dès le début, les deux projets ont développé des synergies d'ordre procédural et/ou relationnel. L'équipe du STABEST a accompagné le projet COPOL dans son démarrage et son introduction dans le

paysage institutionnel burkinabè. Les mêmes synergies qu'avec le volet police de proximité du portefeuille ont également pu être opérée en matière de recrutement (voir supra).

En 2021, les unités de gestion des projets STABEST et COPOL ont continué à se coordonner ainsi qu'avec le projet PARJI (également financé par l'UE) à travers notamment les réunions hebdomadaires GP, les réunions ad hoc et le développement des approches similaires dans la relation avec les institutions publiques et les Cadres sectoriel de dialogue (CSD).

5.3 Autres synergies et complémentarités

Plusieurs cadres de dialogues et d'échange portant sur le secteur de la sécurité intérieure existent au Burkina Faso, qu'ils soient formels (CSD-DS) ou informels (France, UNMAS). Tous ont vocation à contribuer à l'amélioration de la coordination entre les partenaires. Le STABEST, à travers son chef de projet, a été un membre actif de ces différents groupes et à ce titre, a récolté et partagé les expériences utiles au STABEST et à Enabel d'une manière générale.

Au niveau des projets mis en œuvre par d'autres partenaires, on peut noter la complémentarité pilotée par la DUE entre le STABEST et le GARS-SI, tous deux financés par cette institution, principalement au niveau des zones d'implantation, dans une perspective d'amélioration du maillage territorial des FSI.

A cela s'ajoutent également les synergies opérées avec l'organisation Promédiation, à la fois partenaire de mise en œuvre du projet sur le résultat 4, mais également partenaire de mise en œuvre de l'UE, soit directement (exécution de projets), soit indirectement via d'autres projet que ceux d'Enabel (GAR-SI). L'intervention de plus en plus transversale de Promédiation sur la question de la médiation et du rétablissement de la confiance leur ont ainsi permis de multiplier les expériences et de parfaire leurs appuis, que ce soit à travers les cadres de concertation FSI/populations ou à travers les formations, au bénéfice du projet STABEST.

6 Thèmes prioritaires

6.1 Environnement et changement climatique

Si l'environnement et le changement climatique ont seulement été considérés à la marge, on retiendra cependant qu'un module environnement fait partie de la formation tronc commun et qu'une activité de reboisement a été soutenue dans le cadre du résultat 4. Cette dernière a été utilisée comme un moyen de rapprochement « FSI-population » et a pu toucher les groupes les plus vulnérables dont les déplacés internes.

Dans les sites de formation à Loumbila et à Laongo, les stagiaires ont été encouragé à des travaux manuels tendant à maintenir l'hygiène autour d'eux, à limiter les déchets. Nous avons également fourni des poubelles dans les sites pour éviter la dispersion des déchets, surtout non dégradables. Cela ne signifie pas que le défi a été entièrement surmonté mais les mesures ont permis de cultiver un mode de vie sensible à la protection de l'environnement.

6.2 Genre

Le genre fait partie du curriculum du tronc commun. 280 FSI, à savoir 140 gendarmes et 140 policiers ont ainsi vu leurs connaissances renforcées en la matière. Des formations ont par ailleurs permis de sensibiliser les FSI et les populations de l'Est à cette problématique (activités mises en œuvre par le CCCM).

L'un des défis a été d'avoir des femmes au sein des unités de la police et de la gendarmerie. Quant aux activités communautaires, bien que la participation des femmes, des jeunes, des enfants et de toutes les couches de la population a été effective, il s'est avéré difficile pour le partenaire de mise en œuvre de faire le comptage de façon désagrégée en prenant en compte la dimension genre. Toutefois, les femmes et les jeunes y sont le plus souvent majoritaires.

7 Durabilité

Nous allons aborder le point sur la durabilité en présentant une analyse autour des questions sur la viabilité économique des résultats de l'intervention, l'appropriation de l'intervention entre autres. Le point étant également traité ci-haut dans l'auto-évaluation de la performance, les données ci-bas sont similaires.

- *Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et perdurera-t-elle au terme de l'assistance externe ? Quelle est la viabilité économique et financière des résultats de l'intervention ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?*

L'appropriation au niveau des groupes cibles est effective. Les unités bénéficiaires ont participé à l'identification des besoins et ont été très actives dans la mise en œuvre. Les commandants ont constamment libéré les éléments pour participer aux formations et ont assuré qu'ils restent pleinement disponibles durant toute la période de formation. Le matériel mis à disposition est géré avec beaucoup de soin, les appels pour des réunions et les autres questions techniques sont répondus spontanément. Les unités organisent parfois des formations internes pour la démultiplication de celles reçues. Il est aussi évident que le fait de se reposer sur des unités GN et PN constituées offre également un gage de durabilité.

En termes d'appropriation par les partenaires et de soutien politique, le projet s'est progressivement enraciné au niveau de la direction de cabinet de différents ministres de la sécurité et cette collaboration a permis le fonctionnement efficace et régulier des comités opérationnels (COMOP), et la participation enthousiaste des bénéficiaires directs en provenance de la région de l'Est. Cela permet de se montrer optimiste quant à la durabilité de ce qui est entrepris.

Néanmoins, le haut niveau politique tend à comparer STABEST et GARSI, ce dernier ayant meilleure presse auprès de la présidence et donc du gouvernement alors qu'il s'agit des projets qui ont des approches différentes. Tout en reconnaissance la valeur unique de STABEST qui travaille avec des unités existantes et renforcent la coordination entre GN et PN, la mobilisation des investissements d'avenir au niveau politique tendent à se faire plus pour le GARSI que pour le STABEST. Les changements récurrents au niveau politique et du commandement de la PN et de la GN sont de nature à ralentir l'appropriation au niveau politique. L'une des mesures phares prises

fut de mettre en place un mécanisme d'échange avec les autorités du ministère au niveau central élargi aux bénéficiaires venant des zones du projet. Cela aux décideurs à haut niveau de comprendre l'appréciation du projet par leurs unités et leur vœu de le voir pérenniser dans les zones couvertes et étendues à d'autres à la suite des résultats obtenus en leur faveur. Nous avons aussi veillé à l'encrage progressive du projet au niveau de l'administration du Ministère, qui elle est permanente et facilite la continuité.

Quant à l'aspect de durabilité économique et financière, même si les autorités prennent l'engagement d'intégrer les investissements consentis par le projet, il reste difficile de le garantir. Certaines mesures ont toutefois été prises pour atténuer les risques (contrats d'entretien des équipements, formation à l'usage, formation logistique, achat de lots de pièces de rechange). Elles restent transitoires. Un point d'espoir est qu'au moment de rapportage, le matériel fourni est correctement utilisé, entretenu et en place. Le peu de cas de perte lors des opérations est signalé à travers les fiches de suivi récemment mises en place dans le cadre du système de rapportage. Par ailleurs, en ce qui concerne le matériel de mobilité, l'Etat fournit le carburant. Nous n'avons pas noté de recours au projet pour mettre en marche les engins. Tout en restant nuancé sur la durabilité, économique et financière, cela constitue de bons signes que l'Etat pourrait s'investir davantage.

- *Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle positivement contribué à la capacité institutionnelle et de gestion ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?*

En termes de capacité institutionnelle et de gestion, le projet STABEST n'a pas provoqué de changement structurel à proprement parler. Dans son approche, le projet n'a pas révu de renforcement des capacités au niveau central. Toutefois, nous avons misé sur des relations collaboratives avec les autorités centrales dans la prise des décisions et le suivi de la mise en œuvre, aussi bien à travers le COMOP et le COMSTRAT qu'à travers des canaux permanents de partage d'informations.

Comme noté plus haut, le processus de transformation du secteur de sécurité reste par ailleurs très complexe et en l'absence d'une vraie politique de sécurité nationale, il est difficile d'influer sur les institutions, la vision n'étant pas clairement définie par les autorités.

Prenant en compte cette limite de l'approche, nous avons inclus et mettons en œuvre dans le cadre de la phase 2 du projet (STABEST+) un paquet d'activités visant à renforcer le processus de transformation du secteur de sécurité en faveur de l'institution nationale en charge de la sécurité.

Ceci ensemble avec les autres mesures que nous avons étayées précédemment permettra certainement de concourir de manière substantielle à l'émergence progressive des structures performantes au sein de la sécurité avec des capacités permettant de porter de façon durable les changements induits du projet STABEST et STABEST+.

8 Leçons apprises

8.1 Les succès

- ❖ L'approche de STABEST consistant à soutenir des unités existantes dans leurs zones d'opérations couplé avec la formation par les pairs (formateurs identifiées au niveau des unités et renforcées avec des experts internationaux) offre de grandes garanties de durabilité et d'ancrage contextuel dans la mesure où les unités restent dans les zones où elles ont été identifiées et y répondent mieux à des défis qu'elles connaissent avant la formation et pour lesquels elles ont reçu des capacités adaptées pour améliorer leurs interventions.
- ❖ Le recours aux formateurs internes aux FSI (pool de formateurs) a permis de mettre en valeur des compétences internes aux FSI dans la formation tout en mobilisant l'expertise internationale (notamment belge : POLFED) pour le renforcement de leurs capacités permettant ainsi d'assurer des formations de qualité basé sur des contenus et des approches méthodologiques inspirés de leurs contextes et défis opérationnels avec appropriation effective des compétences acquises dans le cadre de leurs missions quotidiennes de formation au sein des FSI.
- ❖ Bien que l'unité du projet ait su faire preuve de résilience face aux restrictions de voyage suite à la pandémie et à l'insécurité rendant très risquée le déplacement dans la région à l'Est, la coordination et le suivi à distance des activités intervenant directement sur terrain dans la région a certes permis de maintenir la performance opérationnelle et la qualité des activités mais l'apprentissage et le développement des capacités des partenaires locaux a fort souffert de la situation.
- ❖ Partenariats : La mobilisation de partenariats solides avec les acteurs institutionnels et la société civile au niveau national et international (POLFED, CNDH, PROMEDIATION, CCCM, etc) a permis de mutualiser des expertises techniques complémentaires pour la mise en œuvre de l'action dans ses différentes composante et d'apprendre les uns des autres diverses pour la mise en œuvre de différentes composantes tout en garantissant l'apprentissage mutuelle des outils de différents acteurs impliqués dans l'action.
- ❖ Gouvernance du projet – appropriation : Opérationnalisation des mécanismes de décision et de suivi du projet : Le comité stratégique et le comité opérationnel (COMOP) ont été fonctionnels durant la mise en œuvre de l'action avec des rencontres régulières. Ces mécanismes couplés par un dialogue permanent au niveau central et régional ont favorisé une gouvernance mettant le partenaire bénéficiaire au cœur du processus décisionnel, une mise en œuvre des activités et des réponses adaptées au besoin, l'anticipation et des solutions concertées face aux défis ainsi qu'une redevabilité continue de l'unité de gestion du projet vis-à-vis du bénéficiaire.

8.2 Les échecs

A ce titre, nous pouvons relever les points ci-après :

- ❖ Il nous a été impossible d'attirer le personnel international prévu et lorsque cela était possible, les retenir a été un véritable défi. La pandémie COVID 19 y a été pour beaucoup mais pas seulement. La situation sécuritaire dans le pays et la rareté des compétences spécifiques dans le secteur pourraient compter parmi d'autres raisons. Pour y faire face, Enabel a su rebondir en recourant à de l'expertise nationale et de l'expertise internationale sous la forme d'une consultance. Ceci a permis de forger des compétences locales qui nous servent actuellement dans la phase 2 du projet (STABEST+).

Nous en avons tiré pour leçon que les recrutements des talents spécifiques doivent se faire le plus tôt possible et qu'il doit être constitué une base des réserves à travers laquelle des compétences peuvent être rapidement tirées à travers des procédures simplifiées fondées sur des évaluations antérieures. Par ailleurs, l'expérience a mis en lumière la valeur ajoutée de l'expertise nationale sur un tel projet.

- ❖ Il n'a pas malheureusement pas été possible de se rendre de la région de l'Est, cible géographique du projet pour la mise en œuvre et le suivi des activités à cause de l'insécurité et la pandémie COVID19 ayant entraîné des restrictions de voyage dans la zone. Pour y faire face, nous avons placé les communautés et les bénéficiaires devant leurs responsabilités leur permettant d'assurer le suivi effectif des activités communautaires. Nous avons aussi délocalisé certaines activités dans d'autres sites plus sûrs. Ainsi par exemple, des membres des FSI formés ayant gagné la confiance en STABEST ont fortement appuyé pour vérifier la tenue des activités communautaires par l'ONG national contractée quant à ce, et au besoin fournir la sécurité lors des activités conjointes FSI-populations civiles.

La principale leçon tirée est qu'il est fortement possible de travailler dans les zones peu sûres lorsque des mesures de sécurité sont prises pour le personnel et les partenaires, que les communautés bénéficiaires sont briefées pour participer activement à la définition des actions et en assurer le suivi du déroulement effectif et de l'atteinte des résultats

- ❖ Nous n'avons pas pu mobiliser la contribution budgétaire de la partie burkinabè à la réalisation du projet. Toutefois la quasi-totalité des activités ont été réalisées et les résultats atteints. Dans la mise en œuvre, nous avons maximisé les ressources disponibles et veiller à la qualité des coûts (value for money).
- ❖ Notre système de suivi-évaluation a connu des limites. Bien que les outputs directs du projet aient été captés régulièrement, il nous a été difficile de collecter systématiquement des données liées à l'impact dans un contexte où les statistiques publiques sont disponibles tardivement et où le secret qui couvre l'activité des Forces de sécurité ne se prête pas trop à la communication sur leurs équipements et déploiement. A cet effet, il nous été difficile de renseigner sur l'impact des équipements fournis aux FSI. Nous en avons tiré pour leçon que d'une part, il faut des indicateurs mieux définis (SMART) et que d'autre part, la désignation d'un point focal MEL au sein de l'équipe projet aiderait fortement la mise en œuvre du suivi.
- ❖ Monitoring des droits humains : suite notamment aux difficultés de la CNDH de produire des rapports sur ce volet, il a été difficile de faire l'état des statistiques sur les DH et encore moins d'exiger de la redevabilité des acteurs dans la prise en charge des cas documentés. La principale leçon tirée est que la CNDH n'a pas soit l'intérêt soit les capacités pour le pilotage de petits projets et consacrent son temps sur les projets de taille importante. Dès lors, il est important d'opérer les microprojets à travers des OSC tout en maintenant la CNDH dans un rôle de coordination et de facilitation du plaidoyer pour la prévention des violations et la prise des sanctions lorsqu'elles sont établies.

8.3 Questions d'apprentissage stratégique

Compte tenu de la nature du projet (projet d'urgence et de réponse à une crise) et des difficultés notées ci-haut pour la mobilisation ou la rétention du personnel avec expertise internationale suite à la pandémie COVID19 et au contexte d'insécurité dans le pays, nous n'avons pas eu suffisamment des ressources (temps, personnel) pour faire la capitalisation des expériences. Toutefois, nous envisageons y vaquer au cours de la phase 2 du projet (STABEST+) en cours. A cet effet, l'Experte RSS du projet a entre autres missions de conduire la capitalisation et documenter les questions d'apprentissage stratégique.

Toutefois, nous partageons ci-bas quelques témoignages des bénéficiaires documentés et dont certaines peuvent constituer le point de départ de la documentation des apprentissages stratégiques :

- ❖ « *STABEST améliore la protection et la sécurité de la population.* » C'est une histoire racontée par un membre des FSI qui a été formé par Stabest et qui aujourd'hui forme ses camarades pour mieux faire face aux attaques terroristes et à l'insécurité. L'histoire entière est disponible [ici](#).
- ❖ « *Le projet STABEST est particulier. La relation avec les bénéficiaires [entendez unités GN et PN] est sacrée. Nous participons aux décisions sur ce qui doit être prévu ou pas, à la définition de la qualité voulue et l'unité de gestion s'applique. Elle communique les défis et fait valider les changements majeurs s'il y en a. On est mis au courant chaque fois et nos points de vue comptent* ».
- ❖ « *Le matériel que fournit Enabel via STABEST est de très grande qualité. Vous l'utilisez et avancez avec assurance car vous savez que vous avez effectivement ce qu'il vous faut.* »
- ❖ « *Avant pour déployer une patrouille sur terrain et aller en expédition prévenir une attaque, on devait faire des réquisitions des motos, parfois chez les civils. Aujourd'hui, je sais déployer 20-40 hommes en opérations avec les motos STABEST. Elles sont de bonne qualité, pratique, facilite notre mobilité dans des zones difficiles et nous rend moins vulnérables à des attaques.* »
- ❖ « *Le commandement est devenu facile. Là où je devais rassembler les hommes, ou bien appeler l'un après l'autre et perdre des heures appréciables pour une intervention urgente, je fais passer les messages par la radio. Nous sommes formés sur comment utiliser ces radios, communiquer. Ça nous aide, ça nous rend efficace. Tout le monde a le même message au même moment. Très important pour le commandement dans le contexte de menace permanente.* »
- ❖ « *Les blindés, vous pensez que c'est juste déposé. Avec l'inter-opérationnalité entre la GN et la PN, aujourd'hui nous sommes capables de traverser des zones à risque où on pourrait être victime d'embuscades si on était en véhicules seulement. Le blindé de la PN ouvre la voie, celle de la GN ferme la voie et les unités sont rassurées.* »
- ❖ « *Peut-être que le projet n'est pas très visible à Ouaga, mais sur terrain, oui. Moi c'est avec le matériel STABEST que je fais le travail. Comment ferions-nous s'il n'y avait pas ces dotations ? C'est la première fois que je vois dans une unité, chacun est assuré avec un équipement de protection. Avant on devait attendre que les hommes déployés rentrent de l'opération pour que d'autres prennent leur matériel. STABEST nous permet d'éviter ça et d'être opérationnel tous en même temps.* »
- ❖ « *Nous avons déjoué plusieurs attaques grâce aux connaissances acquises lors des formations en tronc commun (TC) et en tronc spécialisé (TS). Ça vous étonne que j'aie prendre un exemple où j'ai perdu deux hommes. Oui, puisque si on n'avait pas encore eu la formation, on allait tous se faire tuer. Mais les éléments ont appliqué ce qu'ils avaient appris,*

jusqu'à prendre le dessus sur les terroristes. Tout le monde a remercié STABEST à la fin et ça nous a donné la motivation de continuer à nous battre car nous savons que nous sommes bien formés et sommes protégés. La motivation est là. »

- ❖ « STABEST forme nos unités ensemble. Il nous aide à cultiver l'esprit de travail ensemble sur le terrain pour la sécurité des populations. L'inter-opérationnalité et la cohabitation entre les forces de GN et de PN a fort augmenté. Ce qui nous prenait des semaines pour harmoniser, aujourd'hui nous l'harmonisons en moins d'une heure et opérons en complémentarité. GN et PN c'est comme une force chez nous [dans la région, sur terrain] lorsqu'il faut opérer ensemble et assurer la protection des populations contre les menaces et attaques terroristes. »

8.4 Synthèse des enseignements tirés

La synthèse des leçons apprises est reprise dans le tableau ainsi que le public cible potentiellement intéressé par l'enseignement tiré.

Enseignements tirés	Public cible
Description de l'enseignement tiré.	Le public potentiellement intéressé par l'enseignement tiré. (Intervention, portefeuille pays, Représentation, départements de Enabel Bruxelles, pays partenaire, Belgique...).
FORCES	
- Des mécanismes de gouvernance participatifs : le comité stratégique et le comité opérationnel (COMOP), mécanismes décisionnels et de suivi mixte (Enabel – représentant BF), ont été fonctionnels durant la mise en œuvre de l'action. Couplé avec le dialogue permanent avec les partenaires burkinabè à tous les niveaux (point focal MSECUC, DGECS, commandants d'unités au niveau de la région, Gouvernorats, etc), ces mécanismes contribuent à l'appropriation par les bénéficiaires et les institutions de l'Etat.	Tous
- Expérience et légitimité du soutien apporté au BF en matière de sécurité – une collaboration inscrite dans la durée : Le projet STABEST a fortement renforcé la légitimité de Enabel au Burkina Faso dans le secteur de la sécurité intérieure et renforcé l'approche territoriale intégrée dans la mesure où le projet a bâti sur des sentiers ouverts avec les projets sécurité précédents depuis 2016 tout en prenant en compte les dynamiques contextuelles et le débat public sur la sécurité.	

- Renforcer l'existant pour s'inscrire dans la durée - le renforcement des capacités internes de formation et le renforcement d'unités constituées 1) Le recours aux formateurs internes aux FSI (pool de formateurs PN et GN) a permis de mettre en valeur des compétences internes aux FSI dans la formation contribuant ainsi à une appropriation et à la durabilité du soutien apporté (facteur de duplication). Leurs compétences ont été renforcées en mobilisant l'expertise internationale (notamment belge : POLFED) permettant ainsi d'assurer des formations de qualité basées sur des contenus et des approches méthodologiques inspirés de leurs contextes et défis opérationnels avec appropriation effective des compétences acquises dans le cadre de leurs missions quotidiennes de formation au sein des FSI. Au-delà du transfert des capacités thématiques, le partage d'expériences autour de leurs métiers respectifs dans des contextes différents sont de nature à renforcer la confiance des FSI burkinabè et à identifier d'autres angles de coopération entre les 2 polices au sein et en dehors de STABEST. 2) Le STABEST est venu renforcer les capacités en formation et équipements d'unités déjà constituées (CRS Fada et 34^{ème} EGM Fada). La stratégie adoptée permet de renforcer l'existant sans créer de « charge supplémentaire » pour l'Etat burkinabè. Cela permet donc une inscription dans la durée à travers des unités qui existaient avant le projet et qui vont perdurer après celui-ci et un impact financier (<i>sustainability</i>) réduit.	
<i>FAIBLESSES</i>	
- Le retard dans l'adoption de la PSN et la faible communication sur la vision stratégique de la sécurité nationale (les documents stratégiques liés à la PSN sont restés difficilement accessibles auprès des officiels) rendent difficiles la conception et l'opérationnalisation des programmes sécurité intérieure au BF. Il est important de mobiliser le CSD sectoriel et d'autres acteurs pour amener l'Etat à y pourvoir.	
Des délais longs dans la validation/signature des documents administratifs et ceux des marchés ont entraîné des retards dans la mise en œuvre des actions nécessitant une pré-validation ou certification de la partie étatique.	
Le projet n'a pas eu de capacité pour répondre à une demande croissante des bénéficiaires pour combler différents besoins. Cette demande reste forte pour que certains modules soient adressés aussi aux commandants des unités au niveau régional et central et que l'approche soit étendue à davantage de régions et des CRS, EGM tout en renforçant l'appui matériel et les stages de partage d'expérience et d'apprentissages auprès d'autres polices notamment belges. Cette demande croissante reste néanmoins une évidence de sa pertinence auprès des bénéficiaires et même des unités non bénéficiaires.	
Dichotomie entre le niveau central et le terrain : au niveau central, il existe une certaine lourdeur et une faible communication sur la valeur ajoutée du projet dans les cercles politique et décisionnel. Sur le terrain, les unités opérationnelles et leurs commandants sont très actifs et valorisent à juste titre les capacités acquises grâce au projet.	

Le projet n'a pas mis en place un système solide de suivi des interventions des unités sur terrain pour évaluer de façon systématique l'impact des dotations en matériel et formations sur leurs capacités opérationnelles ainsi la que protection des populations. Ceci aurait permis de soutenir les témoignages régulièrement collectés par d'autres évidences et données quantitatives pour renforcer la mesure de l'impact. Il va sans dire que même si cela ne met pas en cause l'action et son bénéfice avéré et visible, il limite la capacité de redevabilité externe sur les effets et de capitalisation des succès. La durée du projet ainsi que la livraison tardive des équipements (suite à des délais de commande longs pour ce type de matériel) n'ont pas non plus joué en faveur d'une approche systémique de suivi-évaluation de leur utilisation et effet sur les capacités d'intervention des FSI.	
Faible communication et mise en valeur du projet au niveau central et des décideurs politiques, alimentée par une tendance à mettre GARSİ devant au niveau politique alors que les unités sur terrain et le commandement intermédiaire saluent de toutes part l'efficacité et la pertinence de l'action dans l'amélioration de leur travail. Malgré les restrictions nécessaires sur la visibilité et la communication publique, il sera important de développer la communication ciblée intra-institutionnelle sur le bénéfice du modèle STABEST dans le renforcement des capacités des unités d'intervention et l'amélioration de la sécurité et de la protection des populations dans les zones d'intervention	

9 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
<i>Description des recommandations</i>	<i>L'acteur responsable de la (dés)approbation de la recommandation</i>	<i>p. ex., Q1, Q2, Q3 ou Q4 de l'année suivant celle du rapportage</i>
Au-delà de STABEST+ en cours, il sera important de prendre en compte la demande récurrente des bénéficiaires d'élargir le modèle STABEST à d'autres régions tout en augmentant le nombre d'unités formées	UE-ENABEL	Programmation 2022-2026
Renforcer le système de suivi de matériel mis à disposition des FSI et l'incidence sur le perfectionnement de leurs opérations de protection des populations dans un contexte marqué par l'insécurité aggravée par les attaques djihadistes et le terrorisme	UGP-STABEST+	En continu
Dans le cadre de STABEST+, veiller à une remise progressive des matériels et équipements acquis au profit des FSI pour permettre un début de suivi de leur utilisation durant la vie du projet	UGP-STABEST+, RR	En cours (à accélérer)

Dans les interventions futures, les activités de construction de la confiance devraient être mises en œuvre tout au long du projet sur une période assez longue et non à la fin et un plan de suivi devrait faire partie intégrante de la stratégie pour pouvoir apprécier leur incidence sur la construction de la confiance	UGP STABEST+, ENABEL	
Il conviendrait pour Enabel d'être stratégique dans les négociations avec le bailleur (GP) et assurer que les indicateurs sont SMART en prenant en compte les difficultés des structures institutionnelles à rapporter et mettre à disposition les données	ENABEL – UE	-
Poursuivre le plaidoyer en faveur de la publication de la PSN et des stratégies sectorielles sur lesquelles doivent s'appuyer les interventions de soutien à la sécurité intérieure	ENABEL – UE – MATDS	
L'Etat devrait inclure dans ses budgets annuels des moyens pour assurer les acquis du projet en termes d'équipement de ses unités en assurant la relève pour l'entretien et le renouvellement des matériels mis à disposition tout en veillant à maintenir les unités formées dans leur rôle primaire de sécurité intérieure dans les zones concernées	MATDS	
L'appui à la sécurité intérieure pourrait davantage s'intégrer dans un portefeuille global de stabilisation, cohésion sociale, gouvernance en tant qu'approche transversale combinée à d'autres approches de soutien à la résilience, à la consolidation de l'Etat de droit et à la restauration socio-économique pour mieux répondre à la mission de développement de Enabel	ENABEL - UE	

10 Annexes

10.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
		X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
...	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
...	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
...	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A		B	C	D
			X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?					
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.			
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.			
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.			
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?					
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.			
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.			
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.			
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.			
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?					
X	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.			
	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.			
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.			
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.			

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale		A	B	C	D
		X			
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?					
X	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.			
	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.			
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.			
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.			
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?					
X	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.			
	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.			
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.			
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.			

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C, pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale		A	B	C	D
			X		
4.1 Durabilité financière/économique ?					
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
X	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?					
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?					
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
X	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.			
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			

4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
X	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

10.2 Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour

Pas de modification significative à relever.

10.3 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Unité de police ciblée par l'appui = compagnie CRS de Fada de 140 personnes		03/03/2020		Steering Committee
Action			Follow-up	
Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Information des autorités hiérarchiques	OUONGO Clément	31/05/2020		Completed
Decision to take				
Unité de gendarmerie ciblée par l'appui = EGM de Fada de 140 personnes		03/03/2020		Steering Committee
Action			Follow-up	
Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Information des autorités hiérarchiques	OUONGO Clément	30/06/2020		Completed
Decision to take				
Mise à disposition du STABEST des modules et programmes de formation existants		03/03/2020		Steering Committee
Action			Follow-up	
Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
	OUONGO	30/04/2021		Completed

Information des autorités hiérarchiques	Clément			
---	---------	--	--	--

Decision to take				
Mise à disposition des formateurs des US pour les besoins du STABEST		03/03/2020		Steering Committee
Action			Follow-up	
Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Mise à disposition des formateurs des US pour les besoins du STABEST	OUONGO Clément	30/04/2021	Ok pour le tronc commun Ok pour les tronc spécialisés	Completed
Decision to take				
Suivi de la mise à disposition du camp militaire de Loumbila pour le STABEST		03/03/2020		Steering Committee
Action			Follow-up	
Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Concertation avec MDNAC	OUONGO Clément	31/03/2020	Camp disponible, utilisé depuis octobre 2020 par le STABEST	Completed

Decision to take				
Utilisation en priorité de la POLFED pour la formation des formateurs		03/03/2020		Steering Committee
Action			Follow-up	
Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status

Concertation avec POLFED	OEEL Nicolas	30/06/2020	Mission effectuée par la POLFED en 08-09/2020	Completed
Decision to take				
Abandon des investissements prévus dans le camp de Laongo		03/03/2020		Steering Committee
Action			Follow-up	
Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Relance de l'activité d'aménagement d'une piste d'obstacle en raison du retour prévu des formations à Laongo.	LECLERCQ Philippe	31/07/2020		Cancelled
Decision to take				
Réception des équipements à Ouaga et acheminement conjoint (MSECU/STABEST) vers Fada		03/03/2020		Steering Committee
Action			Follow-up	
Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Prévoir les contrats en conséquence	OEEL Nicolas	30/04/2021		Bons de livraisons établis à la remise
Decision to take				
Disponibilité du carburant pour l'utilisation effective des véhicules achetés		03/03/2020		Steering Committee
Action			Follow-up	
Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Inscription au budget	OUONGO	31/08/2021		

	Clément		Pas d'information reçue à ce jour	Les FSI utilisent les véhicules avec leur carburant lors des missions d'intervention
Decision to take				
Formation équipements en priorité à Fada. Si pas possible à Ouaga.		03/03/2020		Steering Committee
Action			Follow-up	
Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Coordination quotidienne des activités	OEBEL Nicolas	31/07/2021	Formation à Ouagadougou	Completed
Decision to take				
Disponibilité des autorités de l'Est pour les besoins du STABEST		03/03/2020		Steering Committee
Action			Follow-up	
Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Information des autorités concernées	LECLERCQ Philippe	31/08/2021		Completed
Decision to take				
Transmission du texte CROGCT région de l'Est au STABEST		03/03/2020		Steering Committee
Action			Follow-up	
Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Acte de transmission	N/A	31/03/2020	Nouveau texte promulgué en 09/2020	Completed

Decision to take				
Disponibilité de la DPP pour les besoins du STABEST		03/03/2020	Steering Committee	
Action			Follow-up	
Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Information des autorités hiérarchiques	OUONGO Clément	31/05/2020		Completed

10.4 Matrice de monitoring complète

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Baseline ⁵	Cibles ⁶	Valeur atteinte	Ecart	Commentaires
Objectif général : « Contribuer au processus de stabilisation du pays, notamment dans la région Est et Centre-Est, en appuyant le secteur sécurité et l'optimisation des forces de sécurité intérieure »	- État d'urgence sur les provinces de la Région Est et de la Région - Nombre d'établissements scolaires, de mairie et autres fermés	L'ensemble des provinces de la Région Est et 1 province de la région Centre-Est décrété en état d'urgence (2019) - Nombre d'écoles, mairies et de centres de santé fermés, en 2019 (donnée à compléter au début de projet)	État d'urgence levé - Amélioration d'au moins 20%	L'état d'urgence reste en cours ND	-	Ce résultat dépendait de la progression de la situation sécuritaire dans le pays, qui malheureusement est restée instable

⁵ La Base line (BL) représente la situation observée en 2019. La cible définit le niveau d'atteinte attendu pour la fin du projet, soit décembre 2021.

⁶ La Base line (BL) représente la situation observée en 2019. La cible définit le niveau d'atteinte attendu pour la fin du projet, soit décembre 2021.

	- Avis aux voyageurs des ambassades - % de la population qui considère le manque de sécurité comme le problème le plus sérieux (Ind. ICSP)	- Niveau d'alerte « rouge » - BL à établir en début de projet	Baisse du niveau d'alerte Diminution du % Données de l'Observatoire national du genre concernant le secteur de la sécurité⁷	ND ND		
OS : « Renforcer les capacités des unités (mobiles et territoriales) de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale, et renforcer la confiance entre ces unités et la population dans	- Taux de couverture des services de sécurité - Déploiement effectif des unités mobiles (en appui aux unités territoriales)	- 64% - 3 compagnies (PN) et 1 escadron (GN) non	Pas de diminution de la couverture territoriale - 3 compagnies (PN) et 3	Le taux de maillage du territoire en services de sécurité opérationnelle est passé de 56,8% en 2015 à 69,2% en 2020⁸		Le nombre d'unités à former/équiper avait été réduit de commun accord avec l'UE et la

⁷ La disponibilité de telles données et leur pertinence sera vérifiée en début de projet

⁸ Référentiel national de développement, Juillet 2021, Page 7

les régions Est (5 provinces) et centre-Est (1 province)	- Sentiment de sécurité et Taux de confiance entre population de l'Est et FSI (indicateur IcSP) par groupe de la population : hommes et femmes de différents âges, provenances et conditions humains et socio-économiques. - Nombre de FSI pour 100.000 habitants (Indicateur IcSP)	- Sentiment de sécurité 5.83/10, Taux de satisfaction 79% GD, 73% PN (Données nationales 2017) / maintien ou progression - Nombre de policiers : 1^{ère} ligne	- escadrons (GN) formés et équipés -	2 compagnies formés et équipées : CRS PN Fada, EGM GN Fada - - Ratio de personnel de sécurité d'1/7589 - Soit	- -	- partie burkinabè, se limitant à 280 personnes provenant d'une 1CRS PN et d'1 EGM GN - Absence de source d'information permettant de faire le calcul de la progression. L'hypothèse était de faire une enquête mais cela n'a pas été possible notamment pour des raisons sécuritaires.
--	--	---	---	--	--	--

⁹ Afrobaromètre cité par DCAF : <https://issat.dcaf.ch/fre/Apprendre/La-bibliotheque-des-ressources/Fiche-des-profils-des-pays/Burkina-Faso-Note-d-information-RSS>

				132/100000 (au lieu de 250 requis suivant la norme de 1/400)		
Résultat 1 : les capacités des unités mobiles de la GD et de la PN sont renforcées en vue d'un redéploiement à l'Est du pays	- Amélioration des compétences des éléments des unités mobiles - Nombre d'acteurs / actrices du secteur de la sécurité formé en matière de prévention de conflit, droits humains, genre et sensibilité au conflit (Indicateur IcSP)	-	- Progression moyenne des capacités de 20% entre les pré et post tests Formation de 600 personnes	Moyenne : 30,4% (TC 1 : ND, TC 2 : 28%, TC 3 : 34,69 %, TC 4 : 30,95 %, TC 5 : 27,96 %) 300 (20 formateurs, 140 policiers/CRS, 140 gendarmes / EGM)		Pour les TS, un rapportage différent a été retenu. Il démontre cependant une amélioration des compétences. Le nombre d'unités à former/équiper avait été réduit de commun accord avec l'UE et la partie burkinabè, se limitant à 280 personnes provenant d'une 1CRS PN et d'1 EGM GN
Résultat 2 : les unités mobiles disposent d'un équipement adapté pour	- Livraison effective des équipements dans les unités déployées dans	- Unités faiblement équipées (2019)/	Unités déployées équipées	Deux unités équipées	-	CRS Fada EGM Fada

accomplir leur mission	la région - Niveau d'utilisation et d'adéquation des équipements fournis aux FSI (indicateur IcSP)	-	-	Matériel effectivement utilisé dans les missions de sécurisation des populations et les opérations diverses		Les données de suivi montrent effectivement l'utilisation optimale des matériels avec un pic de 637 missions de sécurisation ayant fait recours au matériel pourvu. L'inventaire et le rapport de dévolution des équipements aux bénéficiaires (partie burkinabè sont en cours de signature par la partie burkinabè et seront disponibles sur demande
Résultat 3 : la coordination entre les acteurs locaux (FSI, FDS, autorités administratives, est renforcée	- Création et fonctionnement du CROGCT - Réalisation d'exercices conjoints	- Pas de CROGCT / Pas d'exercices conjoints /	- Création et réunions régulières du CROGCT - réalisation d'au moins 2 exercices conjoints	1 mécanisme instituée : CR-FDS par arrêté du Gouverneur 2 (CPx et TTx)	-	
Résultat 4 : La confiance entre FSI et population est renforcée	- Les actions de communication, sensibilisation et développement sont mises en œuvre	- Pas d'actions (2018) / planifiées +	Taux d'exécution de 80% des activités	Taux d'exécution globale des activités en fin de projet= 98% au moins	-	280 personnes formées au sein des unités sur la médiation et la résolution concertée des conflits, ainsi que sur le respect des DH. Mise en place des 3 CC avec 180 membres, formation du haut commandement dans la région de l'Est sur les DH, la communication et la médiation

		- Satisfaction des bénéficiaires		Satisfaction des bénéficiaires		DPP : mise en œuvre de la stratégie de sensibilisation : formation des 150 FSI-civils sur DH, collaboration civilo-FSI, genre localement et sensibilisation de 3000 personnes sur la confiance avec FSI à travers 3 activités communautaires et 12 émissions radio (CCCM) Seule la supervision sur le site n'a pas été possible. Ceci est basé uniquement sur les retours positifs des participants dans les activités. Nous n'avons pas pu conduire une étude statistique pour relever le degré de satisfaction
--	--	----------------------------------	--	--------------------------------	--	---

10.5 Ressources en termes de communication

Le projet a bénéficié d'un plan de communication élaboré au démarrage de l'intervention, lequel a fixé des objectifs, déterminé les groupes cibles, identifié les activités de communication et déterminé des ressources.

La nature du projet a rendu la question de la communication quelque peu sensible, oscillant entre volonté de rendre visible la contribution de l'UE et d'Enabel au processus de stabilisation du pays, et la volonté de ne pas s'exposer trop dans un secteur potentiellement à haut risque pour les bénéficiaires et le personnel si une grande médiatisation venait à les rendre cibles des groupes armés.

Par conséquent, les événements de visibilité externe ont été peu nombreux et le projet a adopté une attitude *low profile*. En interne par contre des efforts ont été fait pour faire connaître le projet, tant au sein de la communauté des PTF qu'auprès des partenaires nationaux, à plusieurs échelons. Une *Newsletter* a ainsi été produite périodiquement et diffusée largement, que ce soit du côté des bailleurs, des agences d'exécution ou des partenaires nationaux. A un échelon moindre, des goodies ont été produits et distribués lors des activités.

Le plan de communication prévoyait également un film de capitalisation en fin de projet. Compte tenu du faible engouement qu'a suscité l'expérience précédente (PARSIB 2), en décalage avec l'investissement que cela suppose au niveau de l'UGP, décision a été prise de ne pas produire ce film.

10.6 Personnel de l'intervention

Personnel (titre et nom)	Genre (H/F)	Durée de recrutement (dates début et fin) ¹⁰
Personnel national mis à disposition par le pays partenaire :		
Personnel d'appui, recruté localement par la Enabel :		
1. YAMEOGO Alpha, Comptable	H	1/11/2019 - 31/08/2021
2. ZAN Bintou, Assistante administrative du projet	F	1/11/2019 - 31/08/2021
3. ILBOUDO Ludovic, Chauffeur	H	1/11/2019 - 31/08/2021
4. COULIBALY Issa, Chauffeur	H	25/03/2019 - 31/05/2020
5. OUEDRAOGO Gédéon, Chauffeur	H	25/03/2019 - 30/03/2020
6. KABORE Jean Baptiste, Acheteur public,	H	10/02/2020 - 31/01/2021
7. KONVOLBO Synthia, Acheteuse publique	F	19/04/2021 - 31/08/2021
8. ILBOUDO Ousséhou, Chauffeur	H	01/09/2020 - 31/08/2021
9. BALIMA Ismaël, Chauffeur	H	06/03/2020 - 31/08/2021

¹⁰ Il est à préciser que certains membres du personnel ont servi sur les trois projets d'appui à la sécurité intérieure financés par l'UE : PARSIB, STABEST et STABEST+. Les agents dont la date de début est le 1^{er} novembre 2019 ont été recrutés sur STABEST après PARSIB2. Les agents dont la date de clôture est indiquée 31/8/2021 ont pour la plupart poursuivi le travail avec STABEST+.

Personnel de formation, recruté localement : 1. SAVADOGO Mahamadou, Expert national Police 2. BALIMA Fatimata Sampala, Intervention Officer – Experte nationale Réforme du secteur de la sécurité 3. KADIOGO Emile, Intervention Officer – Expert national Formation	H F H	15/04/2021 - 05/11/2021 15/04/2021 - 31/07/2022 19/04/2021 - 31/07/2022
Personnel international (hors Enabel): 1. OLIVE Ludovic, Consultant Equipement	H	01/03/2021 - 31/08/2021
Experts internationaux (Enabel): 1. OEBEL Nicolas, Intervention Manager 2. LECLERECQ Philippe, Expert International Equipement (détaché par la POLFED) 3. DEMEYER Céline, Expert international en Formation et Sécurité	H H F	1/11/2019 - 31/08/2021 1/12/2019 - 31/08/2020 (3 mois en télétravail) 01/05/2020 - 31/01/2021 (2 mois en télétravail)

10.7 Marchés publics Marchés publics

Le tableau ci-après reprend la liste des marchés publics passés au titre du projet :

#	Référence Marché	Description	Attributaire	Budget (Euros)
1	BFA19008-10020	Mission de consultance portant sur l'accompagnement de STABEST et des partenaires en matière de lutte opérationnelle contre le terrorisme en contexte fragile	Ludovic Olive	89 246,58
2	BFA19008-10021	Marché des travaux d'électrification du camp Badnogo	Sonabel	92 767,78
3	BFA19008-10022	Services de mise en œuvre d'actions de développement communautaires dans la région de l'Est	CCCM	79 053,79
4	BFA19008-10023	Evaluation finale	COTA	30 000
5	BFA19008-10002	Catering		179 896,69
6	BFA19008-10006	Fourniture d'équipements de protection et d'intervention pour les forces de sécurité intérieure de l'Est du Burkina Faso	SOFEXI	256 820
7	BFA19008-10007	Fourniture de deux véhicules blindés et de deux camions d'allègement pour les forces de sécurité intérieure de l'Est du Burkina Faso Lot 1 : véhicules blindés Lot 2 : camions d'allègement	SOFEXI	373 840
8	MP-STABEST/004	Matériel sanitaire au profit de FSI	PALOBDE SERVICES	14 170,13

9	BFA19008-10009	Services de restauration de la confiance entre FSI et populations civiles	Promédiation	139 579,01
10	BFA19008-10010	Fourniture de deux camions d'allègement pour les forces de sécurité intérieure de l'Est du Burkina Faso	DIAFCA	199 999
11	BFA19008-10011	Fourniture de matériel tactique pour les FSI de l'Est du Burkina Faso	Intertech Sofex Intertech	48 539 45 260 202 838
	BFA19008-10017	Fourniture de 4 boucliers balistiques pour les forces de sécurité de l'Est du Burkina Faso	Intertech	17 090
12	BFA19008-10016	Fourniture de 80 motos Apsonic pour les forces de sécurité intérieure de l'Est du Burkina Faso	ETPAF	76 651,37

10.8 Subsidés

N/A

10.9 Accords spécifiques de coopération

Le projet STABEST bénéficie de l'accord entre Enabel et la police fédérale belge notamment.

10.10 Équipements

Le tableau ci-bas reprend à titre indicatif les équipements acquis durant l'intervention. Un inventaire est disponible.

Type d'équipement	Coût (Euro)		Date de livraison		Remarques
	budgété	réel	prévue	réel	
BFA19008-10007 (BKF112) : 2 véhicules blindés	373 840	373 840	11/01/2021	16/02/2021	SOFEXI
BFA19008-10010 (BKF122) : Fourniture de deux camions d'allègement pour les forces de sécurité intérieure de l'Est	199 999	199 999	14/01/2021	06/01/2021	DIAFCA
BFA19008-10006 : Fourniture d'équipements de protection et d'intervention pour les forces de sécurité intérieure de l'Est du Burkina Faso	256 820	256 820	11/09/2020		SOFEXI
BFA19008-10011 : Fourniture de matériel tactique pour les FSI de l'Est du Burkina Faso					
BFA19008-10011 (BKF123) Lot N°1 : matériel de radio	69 340	69 340	16/12/2020	14/01/2021	Intertech
BFA19008-10011 (BKF123) Lot N°2 : matériel de vision	45 260	45 260	30/03/2020	9/02/2021	SOFEXI
BFA19008-10011 Lot N°3 : matériel de détection	133 498	133 498	12/11/2020	09/11/2020	Intertech
BFA19008-10011 Lot N°4 : drones tactiques	48 539	48 539	13/11/2020	29/03/2021	Intertech